Formation Formateur PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique
Option Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau

Prévention des risques liés à l'activité physique
Option Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau

Public cible

- **Salarié d'une entreprise – désigné par l'employeur**
- **Salarié ou prestataire d'un organisme de formation**

Pré-requis

- Attestation « Bases en Prévention » : eformation INRS ou Formation Carsat.
- Capacités relationnelles, d'animation et d'expression

Durée : 10 jours

70 heures en présentiel réparties sur 3 semaines non consécutives,
Travaux d'intersession de 21 heures en entreprise (à prévoir).

Nombre de Stagiaires par session

10 personnes maximum

Lieu

Alès
Montpellier
Occitanie (possibilité de réaliser cette action de formation en intra)

Contact

Valérie BRASSEUR
06 77 25 48 90
Valerie.brasseur@competencesdurables.fr

Les objectifs de la formation

Il participe à la réalisation et à l'animation du projet de formation-action prap intégré à la démarche de prévention de l'entreprise. Il assure la formation prap et le maintien des compétences des salariés. Il délivre les certificats prap IBC aux salariés qui ont suivi l'entièreté de la formation et validé l'épreuve certificative (IBC).

Les contenus de la formation

DC1 Elaborer le projet de formation-action prap intégré à une démarche de prévention de l'entreprise

- Le dispositif PRAP et la démarche de prévention globale.
- Les enjeux de la prévention, les éléments pour convaincre
- Le projet formation-action prap IBC
- Les acteurs internes et externes de prévention

DC2 Observer et analyser des risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail, ses pistes d'amélioration et leur mise en place

- L'Homme au travail et le phénomène d'apparition du risque
- L'évaluation des risques professionnels
- Méthodologie d'analyse d'une situation de travail
- Pistes d'amélioration et son plan d'action

DC3 Organiser, l'animer et l'évaluer de la formation des acteurs prap

- Fondement en pédagogie,
- De la conception à l'organisation des séquences pédagogiques de l'acteur prap IBC
- L'animation et l'évaluation des formations acteur prap IBC
- ForPrev / QualiPrev / Habilitation et Certification

L'ensemble des contenus sont répartis sur 3 sessions selon un fil conducteur. Les épreuves certificatives auront lieu lors de la 2ème et la 3ème

Les modalités d'animation et moyens d'encadrement

Méthode : pédagogie active, respectant les étapes de l'adulte apprenant. Un souhait de se rapprocher au plus près de la réalité du quotidien de travail et des structures des stagiaires est mis en œuvre.
Technique : Questionnement, brainstorming, mise en situation, cartes mentales, réalisations pratiques, jeux de rôles, portfolio, fiche récap', …
2 Travaux inter-sessions seront demandés.

Modalités d'évaluation des acquis des compétences visées

Les modalités d'évaluation sont cadrées par le document de référence prap V9-2021. 3 épreuves certificatives individuelles avec écrits seront évaluées de manière certificative. Si toutes les conditions sont respectées, **un certificat de formateur prap IBC (modèle national) vous sera délivré par CAP' Compétences Durables pour une durée de 3 ans.**

Les qualifications du formateur

Titulaire du certificat de Formateur de formateurs prap 2S ou IBC valide, certifié par l'INRS. Formateurs expérimentés.